

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 avril 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13

Convocation transmise le 26 mars 2015.

L'an deux mil quinze, le seize avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, MENUET Céline, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, Yves THIERY.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : *BARC Nathalie, TEXIER Pauline.*

Secrétaire de séance : *BUTRÉ Sabrina.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

- ***Présentation du diagnostic réalisé sur le site des sources en vue du classement en réseau ENS (Espaces Naturels Sensibles),***
- ***Questions diverses.***

1. Présentation du diagnostic réalisé sur le site des sources en vue du classement en réseau ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le Maire accueille pour cette présentation :

- M. Jean-Claude MAZIN, Conseiller départemental,
- M. Loïc NAU, Association « Les Grimpereaux de l'Hermitain » de La Couarde,
- M. Hippolyte MEURET, stagiaire à l'Association « Les Grimpereaux de l'Hermitain » de La Couarde,
- Mme Natacha BOUET, Technicienne ENS du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Hippolyte MEURET présente à partir d'un diaporama les résultats des études qu'il a réalisées sur les berges de la sèvre niortaise.

Les analyses montrent que certaines zones pourraient être classées en Espaces Naturels Sensibles. Pour cela, la commune doit adresser sa demande de classement en ENS et de subvention au Conseil Départemental.

Si la demande est effectuée par la commune, une étude complémentaire devra être réalisée, elle pourra être financée par le Conseil Départemental. Un projet d'aménagement est alors mis en place avec le Conseil Départemental. Natacha BOUET, technicienne ENS, pourra alors nous accompagner.

La commune de St Romans les Melle est actuellement en cours de démarche ENS.

Le Conseil Municipal attendra le rapport final d'Hippolyte MEURET pour prendre position.

2. Questions diverses

- **Subvention Pays Mellois**

Jean-Claude MAZIN, Conseiller Départemental, évoque une éventuelle mise en place d'une subvention européenne « Territoire Energie Positive Croissance Verte ». Cette subvention pourrait intéresser le projet de construction de maisons bioclimatiques. Le taux d'intervention pourrait atteindre 80 %.

- **Travaux de finition de l'Eco-quartier**

Après présentation des modifications du permis d'aménager par ECP URBANISME, le Conseil Municipal accepte ces modifications :

- Suppression d'une bordure béton le long de la voie routière coté fossé et le long du chemin piétonnier central,
- Réduction de l'enrobé sur les grandes places au profit de calcaire et sablage cylindrés,
- Suppression des 2 places de stationnement sur la parcelle N° 10,
- Réduction de 15 % environ de l'enveloppe budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait et délibéré en séance du 16/04/2015.

Liste des conseillers présents :

BOUGOUIN Isabelle

BRISSARD Armand

BUTRÉ Sabrina

CHESNES Dolorès

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LACOMBE David

LIÉTARD Philippe

LINET Michel

MENUET Céline

Le Maire :

CHARPENTIER Patrick

PALLUAULT Delphine

PARISOT Bertrand

THIERY Yves